

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° 200-06-000211-170

DATE : Le 19 octobre 2022

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE ALICIA SOLDEVILA, J.C.S.

CATHERINE ARROUART

Demanderesse

c.

ANACOLOR INC.

Défenderesse

et

TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE

et

JEAN-FRANÇOIS BERTRAND AVOCATS INC.

Procureurs-demandeurs

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

et

FONDS D'AIDE AUX ACTIONS COLLECTIVES

Mis en cause

JUGEMENT

[1] **CONSIDÉRANT** la demande pour l'obtention d'un jugement de clôture;

[2] **CONSIDÉRANT** que la défenderesse a complété la relocalisation de ses opérations et cessé ses activités de peinture à Cap-Rouge dans les délais prévus à l'entente;

[3] **CONSIDÉRANT** que tous les paiements ont été faits conformément au jugement rendu par le tribunal;

[4] **CONSIDÉRANT** que la mesure réparatrice a été exécutée conformément au jugement rendu par le tribunal et que les travaux de réfection du parc Provancher ont été complétés par la Ville de Québec au printemps 2021

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **ACCUEILLE** la demande pour l'obtention du jugement de clôture;

[6] **CONSTATE** que la défenderesse, Anacolor inc., a dûment exécuté toutes les obligations qui lui incombent en vertu du jugement approuvant la transaction;

[7] **CONSTATE** que la demanderesse, Catherine Arrouart, a dûment exécuté toutes les obligations qui lui incombent en vertu du jugement approuvant la transaction;

[8] **PREND ACTE** de l'exécution de la mesure réparatrice telle qu'approuvée par le tribunal;

[9] **PRONONCE** la clôture de la présente action collective;

[10] **LE TOUT** sans frais de justice;



ALICIA SOLDEVILA, J.C.S.

Me Anne-Julie Asselin
Me André Lespérance
Trudel Johnston & Lespérance

Me Jean-François Bertrand
Jean-François Bertrand Avocat Inc.
Pour le demandeur

Me Marc-André Gravel
Me Élie Tremblay
Gravel Bernier Vaillancourt
Pour la défenderesse

Me Véronique Massé
Me Sara-Lucie Desmeules
Lavoie, Rousseau (Justice-Québec)
Pour le mise en cause Procureur général du Québec

Me Frikia Belogbi
Me Nathalie Guilbert
Fonds d'aide aux actions collectives
Avocates du mis en cause Fonds d'aide aux actions collectives